

**UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
FACULTÉ DE SCIENCE POLITIQUE ET DE DROIT**

EXTRAIT du procès-verbal de la cinquantième-sixième assemblée ordinaire du Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit, tenue le mercredi 29 septembre 2010, à 13 heures 30 minutes, à la salle A-1715.

Appui facultaire au projet de fondation d'un Observatoire de l'antiféminisme (OAF)

Résolution CFSPD-2010-2011-459

ATTENDU le projet de fondation d'un Observatoire de l'antiféminisme (OAF) sous l'égide de l'Institut de recherches et d'études féministes (IREF) déposé par Francis Dupuis-Déri, professeur au Département de science politique;

ATTENDU l'intérêt pour la Faculté de science politique et de droit d'abriter les travaux d'un tel Observatoire;

ATTENDU la concordance entre ce projet et les normes relatives aux Observatoires telles qu'exposées dans la Politique n° 10;

ATTENDU les compétences du professeur Francis Dupuis-Déri dans le domaine de l'étude de l'antiféminisme;

ATTENDU les informations fournies en séance par le doyen;

ATTENDU les discussions en séance;

IL EST PROPOSÉ par le Comité exécutif que le Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit :

1. APPUIE le projet de fondation d'un Observatoire de l'antiféminisme (OAF) sous l'égide de l'Institut de recherches et d'études féministes (IREF).
2. ACCEPTE le rattachement de cet Observatoire à la Faculté.
3. TRANSMETTE la résolution au vice-rectorat à la Vie académique.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

COPIE CONFORME

Montréal, le 29 septembre 2010

Jean-Pierre Beaud
Doyen